



Déclaration Unique de Session d'Examen Brevet Fédéral Soigneur Animateur

ORGANISATEUR

Code centre d'examen :

Date de session :

Lieu de session :

Nombres de place :

JURY

• Président du jury (professionnel extérieur à la structure, titulaire d'une certification professionnelle permettant d'encadrer les activités équestres au sens de l'article L212-1 du code du sport depuis au moins 3 ans.) : _____

• Dans le respect de la proportion mentionnée à l'alinéa précédent, le jury peut être complété autant que de besoin par des experts titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'encadrement des activités équestres depuis au moins 3 ans et dont 50% sont extérieurs à l'établissement où se déroule la certification.

Évaluateur 1 : _____ Évaluateur 2 : _____

Évaluateur 3 : _____ Évaluateur 4 : _____